



# OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Une étude réalisée par

Olivier-René Veillon (Directeur de la Commission du Film d'Île-de-France)

et

Philippe Degardin (Directeur des études du Groupe Audiens)

6 Avril 2012

# **OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE**

## PREAMBULE

Cette étude est la septième édition de « L'Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique » mis en place conjointement par le Groupe Audiens et par la Commission du Film d'Île-de-France en 2006.

Son ambition, affinée chaque année, complétée d'indicateurs complémentaires et transversaux, est de mesurer précisément la structure et l'évolution de la production cinématographique et audiovisuelle dans la Région Capitale, et plus largement sur l'ensemble du territoire national, afin de connaître la structure des entreprises du secteur, la répartition des emplois et de bien apprécier les évolutions de ceux-ci. L'enjeu est, notamment, de mesurer l'impact sur l'emploi des politiques de soutien au secteur, qu'elles soient nationales ou régionales, leurs effets se conjuguant dans la Région Île-de-France qui pèse un poids majeur dans l'activité du pays.

La Région Île-de-France a confié à la Commission du Film d'Île-de-France, établissement public de coopération culturelle créé à son initiative avec l'Etat, le soin de mettre en place des indicateurs stables afin d'évaluer précisément les évolutions du secteur. Pour remplir cette mission la Commission s'est rapprochée du Groupe Audiens qui, en raison de sa position privilégiée de gestionnaire des retraites complémentaires des métiers du spectacle, dispose d'une base statistique exceptionnelle, constituée par les entreprises cotisantes et par l'ensemble des déclarations faites à l'organisme pour leurs salariés permanents ou intermittents.

Le Groupe Audiens est donc l'organisme en France le mieux placé pour assurer la constitution des données nécessaires pour mettre en œuvre, avec la Commission du film d'Île-de-France, cet « Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France ». La caractéristique principale de celui-ci est qu'il s'appuie sur des données complètes et quasi exhaustives qui permettent de mesurer précisément l'impact social et économique du secteur d'activité.

La Commission du Film d'Île-de-France dispose de son côté de l'ensemble des informations liées au contexte et aux conditions d'exercice dans le secteur afin d'analyser et de mettre en perspective les données recueillies. Elle rencontre et interroge régulièrement les entreprises du secteur sur les conditions d'exercice de l'activité et recueille les informations utiles sur l'impact des productions étrangères qu'elle accueille pour leurs tournages en Île-de-France. Celles-ci s'adressent en amont à la Commission pour décider de l'opportunité d'un tournage sur son territoire. La mission principale de la Commission est donc de faire valoir les atouts spécifiques de celui-ci pour que ces productions étrangères choisissent effectivement l'Île-de-France, dans un contexte de forte concurrence internationale. La Commission du film d'Île-de-France est donc bien placée pour analyser l'ensemble des facteurs économiques, politiques, sociaux, réglementaires et fiscaux qui déterminent les évolutions constatées.

Les données recueillies et analysées dans le présent document portent sur les années 2001 à 2010 pour l'ensemble, et sur l'année 2011 pour les données concernant les entreprises, les données individuelles n'étant complètes qu'avec une année de décalage. En effet, les données qui ont précédé la mise en place de l'Observatoire en 2005 ont été reconstituées afin de pouvoir disposer d'un ensemble cohérent susceptible de discerner les évolutions en cours sur toute la décennie.

## METHODOLOGIE

Comme pour les éditions précédentes de l'étude, la démarche se fonde sur la constitution d'un univers cohérent et maintenu constant malgré les évolutions des codes NAF, objet strictement circonscrit de la recherche, délimitant précisément les contours du secteur d'activité, à savoir l'activité de production cinématographique et audiovisuelle et l'ensemble des services qui lui sont directement et spécifiquement liés.

Dans une démarche itérative entre le service des études du Groupe Audiens et la Commission du Film d'Île-de-France, l'univers a été constitué, après analyse et vérification des éléments constituant les codes NAF, afin d'intégrer tous ceux qui participent et contribuent à l'activité de production audiovisuelle et cinématographique, objet de cette étude.

Ont été exclues les activités de diffusion audiovisuelle, de distribution et d'exploitation cinématographiques, importants secteurs en termes d'emplois, mais qui ne participent pas de l'activité de production audiovisuelle et cinématographique, même s'ils se situent dans son prolongement et contribuent à son orientation.

Ont été intégrées toutes les activités de production proprement dites et, notamment, la production de films pour la télévision assurée par des producteurs indépendants, la production de longs et courts métrages cinématographiques, la production de films publicitaires et institutionnels et l'ensemble des prestations techniques spécifiquement dédiées au cinéma et à la télévision. Ont été exclues les activités assurées par les personnels permanents des entreprises de diffusion, même quand ceux-ci peuvent concerner la production.

Toutes les activités de service directement ou indirectement liées au secteur (restauration, construction de décors, aménagement de plateaux, préparation de tournages extérieurs etc...), qui ne sont pas cotisantes au Groupe Audiens, ne font pas partie du champ de l'étude. L'impact économique global de l'activité, son incidence sur l'emploi, est donc sensiblement supérieur à celui mesuré ici. De nombreuses activités de service se situent à la périphérie de l'activité de production. Les productions étrangères, en particulier, sollicitent de nombreux services, notamment les transports et l'hôtellerie, qui ne sont pas ici pris en compte. Ceux-ci sont liés à l'importance des équipes et à leurs habitudes de travail; ils représentent souvent une part importante des budgets.

Une fois constitué l'univers des entreprises cotisantes du Groupe Audiens dans le secteur d'activité ainsi circonscrit, les données accessibles sont, jusqu'en 2011, celles des entreprises elles-mêmes, considérées globalement, et, jusqu'en 2010, celles des salariés déclarés aux régimes complémentaires gérés par le groupe Audiens (Arrco et/ou Agirc) qu'ils soient permanents ou intermittents, et la masse salariale correspondante.

Les chiffres fournis ici pour l'année 2010 ne sont donc pas une estimation mais les données complètes permettant de disposer d'une photographie hautement définie de l'activité du secteur en termes d'emplois et d'impact économique.

Les données d'identification des entreprises (code NAF et localisation géographique) sont celles des entreprises connues au moment de la mise à jour des indicateurs. L'historique de ces données n'est pas exploité; aussi c'est la dernière situation de l'entreprise qui prévaut pour l'ensemble des exercices, le siège social, l'adresse et le code NAF correspondant à la dernière déclaration.

## I/ Entreprises cotisantes auprès d'Audiens en retraite Arrco et/ou Agirc.

### Ile de France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>5911A</b> Production de films et de programmes pour la télévision	796	843	905	957	1 081	1 158	1 261	1 386	1 509	1 587	1 687
<b>5911B</b> Production de films institutionnels et publicitaires	834	843	846	907	932	994	1 052	1 093	1 125	1 149	1 171
<b>5911C</b> Production de films pour le cinéma	1 057	1 122	1 165	1 216	1 305	1 350	1 394	1 432	1 475	1 514	1 573
<b>5912Z</b> Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	481	480	486	491	514	523	553	563	563	553	565
<b>Total</b>	<b>3 168</b>	<b>3 288</b>	<b>3 402</b>	<b>3 571</b>	<b>3 832</b>	<b>4 025</b>	<b>4 260</b>	<b>4 474</b>	<b>4 672</b>	<b>4 803</b>	<b>4 996</b>

### Autres régions

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>5911A</b> Production de films et de programmes pour la télévision	279	303	308	338	379	419	445	463	512	536	554
<b>5911B</b> Production de films institutionnels et publicitaires	642	656	673	675	705	712	793	810	847	893	909
<b>5911C</b> Production de films pour le cinéma	242	255	273	269	296	323	345	368	387	411	440
<b>5912Z</b> Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	132	131	137	151	162	166	186	181	170	171	184
<b>Total</b>	<b>1 295</b>	<b>1 345</b>	<b>1 391</b>	<b>1 433</b>	<b>1 542</b>	<b>1 620</b>	<b>1 769</b>	<b>1 822</b>	<b>1 916</b>	<b>2 011</b>	<b>2 087</b>

L'univers ici étudié est constitué exclusivement des entreprises qui ont versé, au titre de l'année considérée, des cotisations pour la retraite complémentaire. Le fait qu'une entreprise s'acquitte de ses cotisations auprès d'une institution de retraite complémentaire, indique que cette entreprise a employé au moins une personne au cours de cette année. On considère ici que ces entreprises forment le périmètre des entreprises en activité.

Le code NAF attribué par l'INSEE au siège social de ces entreprises permet de distinguer leur activité, et l'adresse du siège social permet de distinguer le secteur géographique.

## **II/ La consolidation en nombre d'entreprises se poursuit.**

Avec près de 5000 sociétés de production et de service à la production en Île-de France et plus de 2000 dans les autres régions la caractéristique majeure du secteur est plus que jamais sa diversité et son morcellement.

Le nombre d'entreprises exerçant une activité dans les domaines considérés a augmenté de près de 60% entre 2001 et 2011. La croissance du nombre d'entreprises se vérifie chaque année, et atteint le rythme particulièrement soutenu en 2005 et 2007 de 7% ! Depuis 2008 le rythme de croissance est plus faible, notamment en Île-de-France, malgré une progression en 2011 légèrement plus soutenue qu'en 2010, mais inférieure à celle de 2009. La tendance à la consolidation en nombre d'entreprises se conforte donc en Île-de-France. Elle est un peu moins marquée dans les autres régions, où le rythme de croissance est constant pour ces trois dernières années.

Cette consolidation est inscrite dans les chiffres très élevés du nombre d'entreprises atteint depuis dix ans. Il convient de rapporter notamment le nombre de sociétés de production de films de cinéma en Île-de-France, 1573 et celui des autres régions, 440, soit plus de 2000 sociétés ayant pour objet la production de long métrages pour le cinéma, du nombre de films produits en France en 2011, certes historiquement élevé avec 272 longs métrages, mais qui, à supposer que chaque société de production ne produise qu'un film ce qui n'est évidemment pas le cas, donnerait un ratio d'un film tous les sept ans ! Dans un tel paysage la consolidation est plutôt le signe du renforcement du secteur qu'une trop grande dispersion ne peut qu'affaiblir. Comment acquérir une expérience durable avec une activité épisodique ? Comment accéder au marché international avec une offre ponctuelle ? Ces défis sont inscrits dans la structure entrepreneuriale de la production cinématographique dont la croissance, et tout particulièrement la réussite internationale est aujourd'hui conduite par le très petit nombre de sociétés de production à même de mener simultanément plusieurs projets et d'assurer une production constante de plus d'un film par an.

On peut donc se réjouir que le taux de croissance en nombre d'entreprises marque le pas cette année, tout en restant positif, à 3,4% au lieu de 4,4%. Les disparités entre les domaines d'activité demeurent cependant avec une croissance moins marquée mais toujours soutenue pour les entreprises de production de films et de programmes pour la télévision. Entre 2005 et 2009 la croissance était très soutenue en Île-de-France, avec un rythme de 9,6% de croissance annuelle. Elle se recale à un niveau inférieur mais malgré tout encore élevé de 5,2% en 2010 et de 6,3% en 2011. Il faut toutefois tempérer ces chiffres qui font apparaître avec 1687 sociétés de production en Île-de-France et plus de 500 dans les autres régions un secteur qui, rapporté au nombre d'heures produites, est beaucoup moins morcelé que celui du cinéma. D'autant que la constitution de groupes audiovisuels peut inscrire les sociétés de production, dont les déclarations restent cependant distinctes, dans une stratégie plus globale, tant sur le plan du développement que de la présence sur le marché international. C'est le cas par exemple des sociétés du groupe Newenn de Fabrice Larue dont les sociétés Capa et Telfrance apparaissent distinctement.

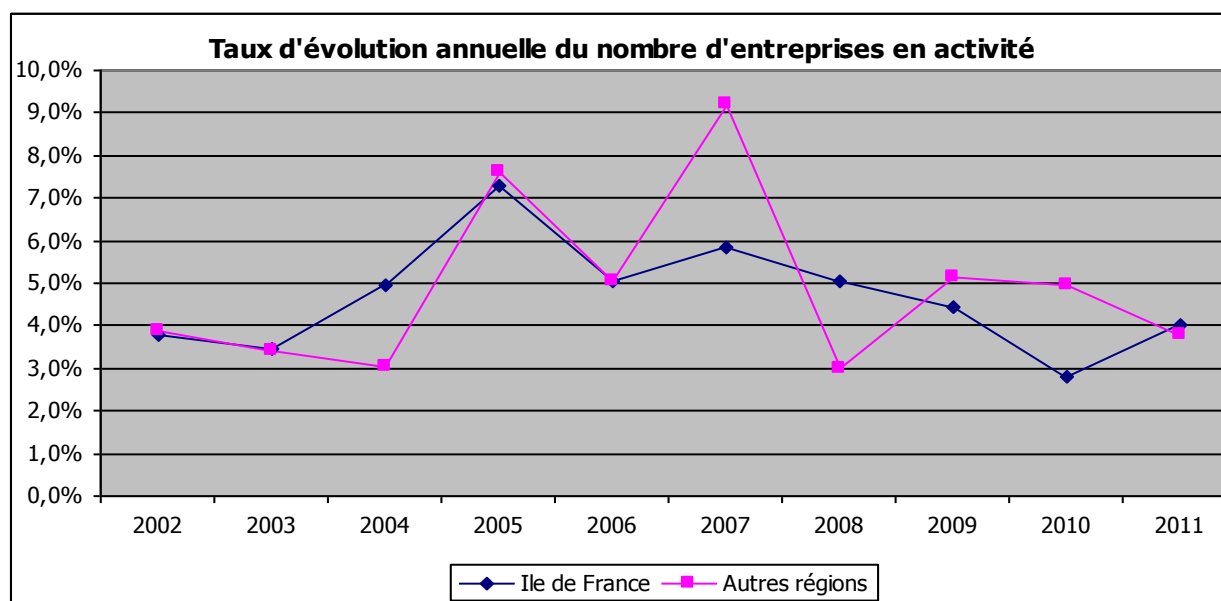
Le secteur le plus concentré, ou le moins dispersé, est aussi le plus industriel : la post-production. Celui-ci a atteint un niveau quasi stable et retrouve en nombre avec 565 entreprises en Île-de-France le niveau de 2009 (563). Le solde négatif constaté en 2010 est donc corrigé malgré d'importantes mutations internes avec la poursuite et l'accélération du passage de l'argentique vers le numérique. Les défaillances d'entreprises liées à ce contexte se poursuivent en particulier à la fin de l'année 2011 avec l'arrêt de l'activité de Quinta Industries et ses lourdes conséquences sociales en particulier pour le laboratoire photo-chimique LTC, mais elles sont en partie compensées par le dynamisme des studios de prestation numérique à forte valeur ajoutée dans le domaine des effets visuels et de la création 3D. C'est le cas en particulier de Mac Guff Ligne dont l'effectif déclaré progresse de 61 % alors même que 2011 voit apparaître une nouvelle société, Illumination Mc Guff, entièrement dédiée à la production de longs métrages d'animation pour le compte du studio Universal. Moins soulignée que la défaillance de Quinta Industries l'émergence d'un pôle de référence mondial en matière d'animation 3D est sans doute la nouvelle la plus marquante pour l'évolution de l'emploi en Île-de-France. En effet, les deux premiers films livrés par Mc Guff « Despicable Me » (« Moi moche et méchant ») de Pierre Coffin et Chris Renaud en 2010 et « The Lorax » de Chris Renaud en 2011 sont des succès majeurs dont la rentabilité pour le studio Universal s'avère exceptionnelle et très supérieure à la rentabilité des films de studios concurrents Pixar ou Dreamworks. Avec plus de 500 millions de dollars de box office monde, « Despicable Me » a battu « Shrek 4 » franchise bien établie d'un remarquable studio (Dreamworks Animation). Et « The Lorax » qui vient de sortir aux Etats-Unis a battu tous les records avec 70 millions de dollars de box office pour son premier week end, l'emportant nettement sur « John Carter » film Pixar/Disney disposant d'un budget évalué à plus de 250 millions de dollars qui à l'arrivée comptera sensiblement moins de recettes monde que « The Lorax » dont le budget est estimé à moins du tiers de celui du film Pixar.

L'évolution, malgré tout positive, du nombre d'entreprises dans le secteur de la post-production, malgré les défaillances constatées, indique clairement que la crise dont il s'agit est celle liée à une mutation, à un changement de modèle d'activité, dans un contexte de croissance internationale, dont l'Île-de-France peut tirer pleinement bénéfice en raison de l'originalité de ses compétences artistiques et techniques. Les sociétés nouvelles et toutes celles qui sont en croissance ont en effet une caractéristique commune, elles bénéficient d'un accès privilégié au marché international en raison de l'excellence reconnue de leur savoir faire.

Le modèle artistique et économique choisi par Universal, pour la première fois dans l'histoire des studios hollywoodiens, de confier entièrement la fabrication de ses films d'animation à un studio francilien s'avère donc plus que validé. Quand Dreamworks s'installe en Inde et en Chine, le choix d'Universal de s'appuyer sur la haute qualité créative de Mc Guff Ligne en Île-de-France, sur sa maîtrise des coûts et sur sa parfaite organisation a permis de faire d'Universal un acteur majeur du marché de l'animation. La concentration de talents en Île-de-France dans ce secteur est remarquable et reconnue comme telle par les acteurs clés du marché, reste à voir des films produits en France connaître le même succès. La production française est présente de manière significative avec les trois « Arthur » produits et réalisés par Luc Besson et fabriqués chez BUF, jusqu'à « Un monstre à Paris » de Bibi Bergeron, où l'on retrouve Mc Guff Ligne qui a mis en œuvre la spatialisation 3D du film, travaillant cette fois pour un studio français avec un brillant réalisateur français également, ayant signé auparavant des œuvres marquantes chez Dreamworks. La grande différence est évidemment la force de frappe en matière de distribution mondiale qui garantit aux studios américains non seulement l'accès à leur propre marché, la moitié du marché mondial, mais également ceux sur lesquels opèrent leurs soixante dix filiales de distribution. La réussite créative et technique d'« Un Monstre à Paris » a été reconnue par le public français et le public britannique, mais les sorties sur les autres marchés, dont le premier d'entre eux, restent encore à venir.

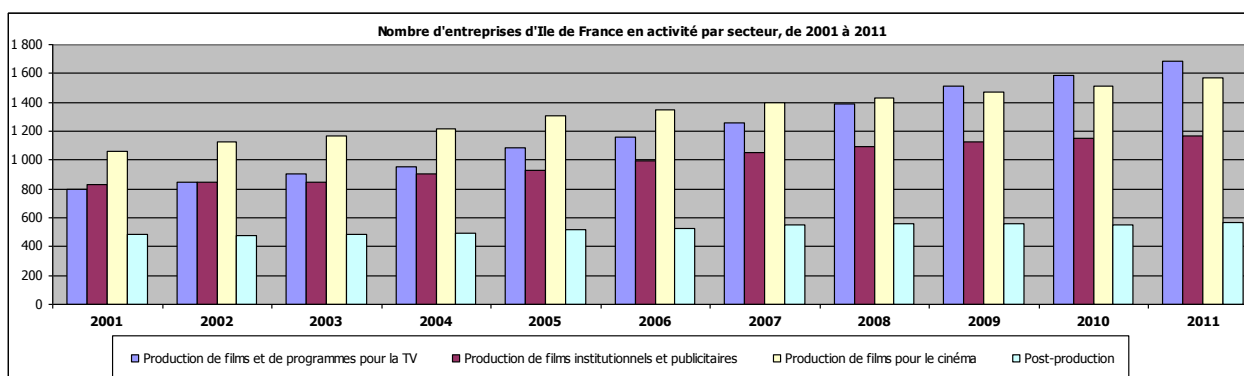
C'est un enjeu majeur en termes d'emploi que de voir cet atout déterminant que constituent les talents et les savoir faire en matière de création numérique encouragés et confortés. Parmi les nouvelles sociétés créées en 2011 qui maintiennent la croissance du secteur Illumination Mc Guff a, auprès de Mc Guff Ligne qui continue de se développer par ailleurs, créé plus d'emplois que Quinta Industries n'en a détruit. Mais ce ne sont pas les mêmes. Les emplois perdus dans le laboratoire photochimique LTC étaient appelés à disparaître en raison même du passage accéléré au numérique de l'exploitation cinématographique française fortement encouragé par les pouvoirs publics. Les emplois créatifs et industriels de la filière 3D ne s'imposent pas d'eux-mêmes. Ils supposent que face aux autres grands pôles de création numérique à l'échelle mondiale, l'éco-système francilien soit favorable et porteur. Il l'est sur le plan culturel et éducatif avec des formations remarquables et reconnues comme telles. Il doit l'être aussi sur le plan économique. Le Crédit d'Impôt International depuis 2009 y contribue de manière déterminante. La moitié des films agréés ayant bénéficié du dispositif sont des films d'animation 3D, « Despicable Me » et « The Lorax » en particulier ou des films ayant bénéficié d'effets visuels sophistiqués réalisés en Île-de-France comme « Thor » de Kenneth Branagh qui a choisi BUF, référence mondiale dans ce domaine. Le fonds de soutien de la Région Île-de-France apporte également une contribution significative en suivant avec attention les projets développés dans la Région. Le soutien de la Région a, par exemple été déterminant, pour « Chasseurs de dragon », le film d'Arthur Qwark et Guillaume Ivernel, produit par Futurikon qui a permis à Mc Guff Ligne de s'imposer dans ce domaine et de séduire, en raison de la performance accomplie avec ce film, le studio Universal. La Région accompagne à nouveau Futurikon en 2012 avec « Minuscule », entreprise singulière et créative associant prises de vue réelle et 3D relief dans le monde des insectes. Le label « ParisFX » a par ailleurs permis de mieux identifier cette filière grâce à la manifestation annuelle éponyme qui est devenue l'une des références mondiales en la matière, à laquelle participent les meilleurs studios américains britanniques et français. C'est à « ParisFX » en 2009 que Jeffrey Katzenberg, président de « Dreamworks Animation », a reconnu l'excellence des talents français et présenté la stratégie 3D du studio pour la première fois. C'est à « ParisFX » également qu'Illumination a expliqué son choix de Mc Guff pour la production des films Universal, que Mikros Image a présenté les images de « Logorama » soutenu par la Région Île-de-France, oscar du meilleur film d'animation en 2010, et que lors de la dernière édition Ubisoft a présenté avec « Ghost Recon alpha » son développement du jeu vidéo à la création cinématographique, ancré en Île-de-France, alors que le studio avait jusque là plutôt misé sur le Québec. Il faut ajouter comme point d'appui au développement de la filière francilienne, deux manifestations hors les murs mais très proches qui portent haut les talents français en matière d'animation, le Festival International du Film d'Animation d'Annecy et le marché (MIFA) qui lui est associé, première manifestation mondiale en la matière, le Festival de Cannes, le plus prestigieux et le mieux organisé qui a en premier lieu donné une place significative à l'animation dans sa sélection officielle et le « Cartoon Movie » de Lyon, manifestation européenne où les projets franciliens constituaient avec 22 projets plus du tiers des projets présentés.

### III/ Taux d'évolution du nombre d'entreprises 2001/2011.



Le nombre d'entreprises dans tous les domaines d'activité concernés reste en croissance mais a tendance à se stabiliser, à l'exception des sociétés de production de films pour la télévision, qui peuvent cependant, sans que les chiffres le révèlent, s'intégrer dans des logiques de groupe. Après une phase de développement plus rapide liée à la mise en place de sociétés bénéficiant des politiques dynamiques suivies par plusieurs régions françaises en matière de soutien à la production, les courbes se rejoignent et l'ensemble des régions progressent en 2011 au même rythme.

### IV/ Nombre d'entreprises d'Île-de-France en activité par secteur 2001/2011.



Dans l'ensemble, les entreprises exerçant dans les quatre domaines du secteur d'activité sont, comme nous l'avons constaté les années précédentes et logiquement au regard de leur nombre élevé, de très petites entreprises. Globalement, en Île-de-France, 46% d'entre elles ne déclarent aucun emploi permanent en 2010 (uniquement des intermittents, soit 1 point de plus qu'en 2009). 26% d'entre elles déclarent 1 ou 2 personnes ayant occupé un emploi permanent, 12% d'entre elles déclarent 3, 4 ou 5 personnes ayant occupé un emploi permanent, 7% d'entre elles déclarent entre 6 et 10 personnes ayant occupé un emploi permanent, 7% d'entre elles déclarent entre 11 et 50



personnes ayant occupé un emploi permanent et 1% déclarent plus de 50 personnes ayant occupé un emploi permanent.

La répartition par taille n'est pas la même selon les secteurs, les entreprises de la production de films pour le cinéma et les entreprises de la production de films institutionnels et publicitaires étant les entreprises les plus petites en moyenne (respectivement 2,7 et 2,5 personnes en moyenne ayant occupé un emploi permanent en 2010 par entreprise); les entreprises de la post-production sont les entreprises les plus importantes en moyenne (11,4 personnes en moyenne ayant occupé un emploi permanent en 2010 par entreprise).

Selon que l'on s'attache à souligner la richesse d'initiatives liée à l'extrême diversité constituée par le vaste tissu d'entreprises du secteur ou l'inévitable dispersion de celles-ci en raison même du statut dominant de très petite entreprise, le constat s'impose : la production audiovisuelle et cinématographique est en France une activité artisanale, particulièrement morcelée, qui ne peut que très difficilement répondre au défi de la continuité et du développement qui suppose d'accumuler expérience, ressources et catalogue, et encore plus difficilement accéder au marché international dont l'expérience ne peut s'acquérir ponctuellement et qui suppose, pour en devenir un acteur crédible, un volume d'activité suffisant. Face à l'industrie dominante dans le monde dont le degré de concentration est maximal avec huit majors, les sept mille sociétés françaises se trouvent confrontées au défi d'exister sur le même marché, de plus en plus intégré en raison même de l'accélération des flux liés au développement des réseaux. Les atouts artistiques de la production française sont nombreux, mais la défense effective de ceux-ci passe par l'émergence de pôles d'activité plus concentrés et mieux à même de mettre en place une stratégie durable de recherche et de développement international, à même de garantir croissance et emplois.

Répartition des entreprises en activité en 2010 en Ile-de-France par nombre de permanents déclarés :

<b>Nombre de permanents déclarés en 2010</b>	<b>Production de films et de programmes pour la télévision</b>	<b>Production de films institutionnels et publicitaires</b>	<b>Production de films pour le cinéma</b>	<b>Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision</b>	<b>TOTAL</b>
0	44%	52%	49%	35%	47%
1	18%	17%	22%	14%	18%
2	8%	8%	8%	8%	8%
3	6%	5%	5%	5%	5%
4	4%	4%	4%	4%	4%
5	3%	2%	2%	4%	3%
6-10	7%	7%	6%	10%	7%
11-50	9%	6%	4%	15%	7%
51 et plus	1%	0%	0%	6%	1%

## V/ Faiblesse structurelle et défaillance d'entreprises.

Le défaut de taille des entreprises du secteur les rend fragiles et les soumet d'autant plus aux aléas de conjoncture. L'échec d'une production peut coûter la vie à la société de production qui a concentré toute son activité sur celle-ci. C'est la raison pour laquelle de 2009 à 2011, on constate une augmentation significative du nombre d'entreprises ayant subi une procédure collective juridique, de type Redressement Judiciaire ou Liquidation Judiciaire. 39 entreprises ont subi un redressement judiciaire en 2009, et elles sont encore 35 en 2011. Elles n'étaient que 26 dans ce cas de figure en 2008. L'évolution de 2011 est variable selon les secteurs. La seule augmentation du nombre de redressements judiciaires en 2011 concerne le secteur de la post-production, année où la mutation numérique s'accélère, avec la liquidation de Quinta Industries et de son laboratoire LTC.

Nombre d'entreprises en redressement judiciaire					Taux d'évolution des entreprises en redressement judiciaire				
	5911A	5911B	5911C	5912Z		5911A	5911B	5911C	5912Z
<b>2005</b>	3	15	12	1	<b>2005</b>				
<b>2006</b>	2	6	9	3	<b>2006</b>	-33,3%	-60,0%	-25,0%	200,0%
<b>2007</b>	5	8	12	3	<b>2007</b>	150,0%	33,3%	33,3%	0,0%
<b>2008</b>	10	7	8	1	<b>2008</b>	100,0%	-12,5%	-33,3%	-66,7%
<b>2009</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>2009</b>	<b>70,0%</b>	<b>42,9%</b>	<b>-12,5%</b>	<b>400,0%</b>
<b>2010</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2010</b>	<b>-29,4%</b>	<b>-20,0%</b>	<b>28,6%</b>	<b>-40,0%</b>
<b>2011</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>2011</b>	<b>0,0%</b>	<b>-37,5%</b>	<b>-11,1%</b>	<b>166,7%</b>

Pour les liquidations judiciaires la tendance est la même que pour les redressements judiciaires, avec un niveau qui s'est élevé depuis 2009. Cependant, en 2011, on constate une baisse du nombre de liquidations judiciaires par rapport à 2010.

Nombre d'entreprises en liquidation judiciaire					Taux d'évolution des entreprises en liquidation judiciaire				
	5911A	5911B	5911C	5912Z		5911A	5911B	5911C	5912Z
<b>2005</b>	19	36	30	10	<b>2005</b>				
<b>2006</b>	17	39	21	13	<b>2006</b>	-10,5%	8,3%	-30,0%	30,0%
<b>2007</b>	18	34	26	14	<b>2007</b>	5,9%	-12,8%	23,8%	7,7%
<b>2008</b>	24	33	30	12	<b>2008</b>	33,3%	-2,9%	15,4%	-14,3%
<b>2009</b>	<b>30</b>	<b>41</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>2009</b>	<b>25,0%</b>	<b>24,2%</b>	<b>-3,3%</b>	<b>91,7%</b>
<b>2010</b>	<b>38</b>	<b>36</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>2010</b>	<b>26,7%</b>	<b>-12,2%</b>	<b>3,4%</b>	<b>-34,8%</b>
<b>2011</b>	<b>38</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>2011</b>	<b>0,0%</b>	<b>-11,1%</b>	<b>0,0%</b>	<b>-33,3%</b>

## **VI/ Effectifs déclarés et masse salariale associée.**

L'exploitation des déclarations nominatives annuelles nous permet de connaître et de suivre les effectifs déclarés par entreprise et la masse salariale associée à ces effectifs jusqu'à la fin de l'année 2010.

Les données en termes d'effectifs représentent le nombre de personnes déclarées par secteur et leur statut (permanent / intermittent). Une personne déclarée par plusieurs entreprises d'un même secteur et dans le même statut est comptabilisée une seule fois.

Les données présentées dans les tableaux ci-dessous sont issues de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles arrêtées au 1<sup>er</sup> mars 2012. L'ensemble des DNA relatives à 2010 n'est donc pas intégralement traité. Peuvent y manquer certaines entreprises en retard dans leurs déclarations, ou en liquidation judiciaire.

## Effectifs

		2001		2002		2003		2004		2005		2006	
		Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.
<b>Ile de France</b>													
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	3 828	50 407	3 898	49 188	4 203	45 824	5 702	49 376	5 931	52 614	6 445	54 314
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	3 829	21 773	3 215	22 565	2 975	19 817	3 385	19 896	3 406	21 521	3 254	19 982
5911C	Production de films pour le cinéma	2 742	47 503	2 622	40 157	2 711	41 548	3 007	43 197	3 210	48 083	3 332	49 603
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5 594	17 608	5 178	16 189	4 877	15 990	4 931	15 586	5 011	15 648	5 431	16 472
<b>Total Ile de France</b>		<b>15 783</b>	<b>101 257</b>	<b>14 754</b>	<b>93 360</b>	<b>14 611</b>	<b>90 524</b>	<b>16 772</b>	<b>93 383</b>	<b>17 326</b>	<b>100 852</b>	<b>18 159</b>	<b>102 269</b>
<b>Autres régions</b>													
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	647	3 507	562	3 468	655	3 784	1 048	3 632	1 170	4 115	1 267	5 303
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	1 222	6 413	1 179	7 017	1 100	5 851	1 164	5 754	1 300	5 573	1 384	5 558
5911C	Production de films pour le cinéma	417	3 892	457	3 635	431	3 488	477	2 894	560	3 920	625	7 421
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	385	2 264	288	2 148	333	2 170	319	2 276	367	2 285	458	2 478
<b>Total autres régions</b>		<b>2 654</b>	<b>13 966</b>	<b>2 472</b>	<b>14 040</b>	<b>2 506</b>	<b>13 126</b>	<b>2 979</b>	<b>12 469</b>	<b>3 364</b>	<b>13 469</b>	<b>3 701</b>	<b>17 995</b>
<b>Ile de France</b>													
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	7 511	59 742	7 518	58 151	7 467	59 200	7 449	56 203				
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	3 399	21 465	3 671	22 461	3 092	19 997	3 009	21 252				
5911C	Production de films pour le cinéma	3 421	56 196	3 810	58 395	3 670	53 945	3 620	56 969				
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5 736	17 275	5 910	18 229	5 787	17 548	5 986	17 675				
<b>Total Ile de France</b>		<b>19 772</b>	<b>112 889</b>	<b>20 628</b>	<b>113 972</b>	<b>19 760</b>	<b>110 330</b>	<b>19 840</b>	<b>110 701</b>				
<b>Autres régions</b>													
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	1 389	4 809	1 498	5 403	1 477	4 965	1 388	5 200				
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	1 551	6 652	1 693	6 854	1 739	5 768	1 891	6 216				
5911C	Production de films pour le cinéma	600	4 478	706	5 126	790	4 829	808	5 923				
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	530	2 419	614	2 964	762	2 976	794	3 074				
<b>Total autres régions</b>		<b>4 043</b>	<b>15 447</b>	<b>4 473</b>	<b>17 085</b>	<b>4 727</b>	<b>15 606</b>	<b>4 843</b>	<b>17 161</b>				

## Masse salariale en k€

	2001		2002		2003		2004		2005		2006	
	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.
<b>Ile de France</b>												
5911A Production de films et de programmes pour la TV	103 902	261 836	117 698	277 457	125 561	282 330	149 106	314 432	162 274	324 545	174 135	347 693
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	55 977	87 527	54 423	93 782	52 713	82 715	59 035	81 147	61 035	83 979	61 245	81 456
5911C Production de films pour le cinéma	64 560	193 620	69 241	173 667	72 428	191 332	77 746	208 524	84 742	231 425	91 376	223 506
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	136 098	102 749	133 079	101 422	132 917	100 170	134 501	103 755	140 226	113 094	152 892	113 839
<b>Total Ile de France</b>	<b>360 537</b>	<b>645 733</b>	<b>374 442</b>	<b>646 327</b>	<b>383 620</b>	<b>656 547</b>	<b>420 388</b>	<b>707 858</b>	<b>448 277</b>	<b>753 043</b>	<b>479 649</b>	<b>766 493</b>
<b>Autres régions</b>												
5911A Production de films et de programmes pour la TV	8 302	13 384	7 512	12 471	8 286	14 158	15 586	13 616	17 024	16 318	20 051	18 407
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	13 413	16 397	13 468	16 914	12 972	16 088	14 436	16 984	15 789	16 940	17 870	17 540
5911C Production de films pour le cinéma	4 737	9 164	4 928	10 748	6 038	10 279	6 934	9 075	6 797	11 715	6 673	21 419
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5 470	4 765	4 254	5 437	4 476	4 749	4 674	4 792	5 243	5 715	6 014	6 639
<b>Total autres régions</b>	<b>31 923</b>	<b>43 710</b>	<b>30 162</b>	<b>45 571</b>	<b>31 773</b>	<b>45 273</b>	<b>41 629</b>	<b>44 467</b>	<b>44 853</b>	<b>50 687</b>	<b>50 607</b>	<b>64 006</b>

	2007		2008		2009		2010	
	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.
<b>Ile de France</b>								
5911A Production de films et de programmes pour la TV	191 378	373 439	210 492	366 672	206 043	356 378	215 003	355 434
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	66 360	89 094	70 014	95 899	68 695	84 089	69 494	91 910
5911C Production de films pour le cinéma	94 764	263 259	112 197	272 124	111 640	232 763	109 915	259 785
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	163 998	125 263	168 562	135 111	171 011	133 230	175 967	134 253
<b>Total Ile de France</b>	<b>516 500</b>	<b>851 054</b>	<b>561 266</b>	<b>869 806</b>	<b>557 389</b>	<b>806 460</b>	<b>570 379</b>	<b>841 382</b>
<b>Autres régions</b>								
5911A Production de films et de programmes pour la TV	21 252	18 719	22 919	20 562	22 290	20 190	21 622	21 940
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	20 050	19 626	21 710	20 728	22 260	18 217	25 213	20 127
5911C Production de films pour le cinéma	7 336	13 827	7 730	16 260	8 207	13 125	9 236	15 912
5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	7 972	6 666	9 982	8 539	13 089	8 664	15 048	9 156
<b>Total autres régions</b>	<b>56 610</b>	<b>58 839</b>	<b>62 341</b>	<b>66 089</b>	<b>65 846</b>	<b>60 197</b>	<b>71 119</b>	<b>67 135</b>

## **VII/ Stabilisation et reprise d'une dynamique positive.**

L'année 2009 a marqué une rupture, après les cinq années de croissance précédentes, dans l'emploi intermittent du secteur, avec une baisse de 4%, soit près de 4000 personnes concernées ; la baisse de l'emploi permanent était de 2,5% avec la perte de 500 emplois. 2009 traduisait en termes d'emploi la baisse de l'activité, notamment dans le domaine de la production audiovisuelle, mais aussi cinématographique liée à la crise de 2008.

L'année 2010 est celle d'un retour à une dynamique positive qui efface les effets de la crise des investissements constatés en 2008 et traduits par des pertes d'emploi en 2009. La progression est faible, inférieure à 1% et ne permet cependant pas de retrouver tous les emplois perdus en 2009. Elle est cependant sensible et concerne tous les domaines d'activité du secteur. Pour les emplois permanents l'Île-de-France se rapproche du seuil des 20 000 emplois (19 840) atteint avant la crise en 2008. Ceux-ci ont toutefois changé de nature car on constate que le nombre de cadres a augmenté de 3%, alors que le nombre de non cadres a lui baissé de 1,3%. C'est donc un double mouvement de consolidation et de renforcement qualitatif de l'emploi permanent auquel on assiste en 2010.

L'évolution positive des emplois intermittents est également sensible mais reste inférieure, avec 110 701 emplois, au niveau atteint en 2007 (112 889) et 2008 (113 972). Ce chiffre est toutefois à relativiser car le recours à l'intermittence évolue en allant vers des interventions plus spécifiques. La baisse constatée concerne en effet des emplois très intermittents comme l'indique par ailleurs la très sensible évolution de la masse salariale. Moins nombreux (très relativement) et mieux payés signifie que leur durée d'emploi est plus longue. L'enjeu se situe en effet davantage vers l'évolution du taux d'emploi des intermittents que vers leur évolution en volume. Le niveau atteint en termes d'intermittents, et son coût élevé pour l'assurance chômage, régulièrement souligné dans les rapports de la Cour des Comptes, indique que ce régime sans équivalent a atteint ses limites. Sa vertu est de maintenir dans l'emploi les compétences très nombreuses et très diverses qui contribuent à la création cinématographique et audiovisuelle et qui font de l'Île-de-France la région au monde qui peut le plus facilement mobiliser des talents pour accueillir notamment des productions internationales. Mais son expansion en volume ne peut qu'en menacer le fondement. De ce point de vue la baisse relative du nombre d'intermittents depuis trois ans et surtout l'augmentation de leur taux d'emploi marque une évolution positive.

## **VIII/ L'apport de la production internationale à la reprise de l'activité.**

Nous faisons l'hypothèse l'année dernière, au regard de l'activité constatée, et sans disposer encore des chiffres, que 2010 allait permettre de retrouver les chiffres de 2008 et donc d'effacer la crise de 2009. C'est bien ce qui s'est produit. Le cinéma français a retrouvé un niveau d'investissement proche de 2008 et a surtout bénéficié de l'apport de la dynamique du marché international selon deux modalités, distinctes et complémentaires. Les investissements français ont retrouvé le milliard d'euros (1 089,7 M€) en croissance de 22%, mais le phénomène le plus remarquable est la très forte croissance des financements étrangers qui passent d'un peu plus de 200 M€ à près de 350 M€ soit plus de 70% de croissance. Avec 261 films français agréés le cinéma français retrouve un volume élevé de production, mais celle-ci change de nature et s'ouvre largement sur le monde avec 118 films qui ont fait l'objet d'une co-production avec un ou plusieurs partenaires étrangers. La seconde modalité de cette internationalisation est en synergie avec la première. Le cinéma français finance ses productions par l'apport étranger en co-production et il finance aussi en partie son outil de production par l'apport en prestations des productions étrangères tournées sur son territoire. 2010 est en effet la première année de mise en œuvre du Crédit d'Impôt International,

mesure fiscale qui permet aux productions étrangères de bénéficier, sous réserve du seuil d'1M€ de dépenses et d'un plafond de 20 M€, d'un abattement de 20% sur les dépenses de production réalisées sur le territoire. Ce dispositif, inspiré de ceux existant notamment au Royaume-Uni et en Allemagne (exempts, cependant, de seuil et de plafond) a permis à la France, et à l'Île-de-France en particulier, de faire jouer ses atouts spécifiques afin de conforter et de renforcer la présence des productions internationales. L'hypothèse de travail que nous avons retenue l'année dernière d'atteindre en 2010 100 M€ de dépenses a été dépassée avec le chiffre établi par le CNC de 119 M€ pour les films agréés crédit d'impôt.

La structure de ces dépenses souligne les remarquables performances de la création numérique en Île-de-France avec 60M€ pour l'animation et les effets visuels avec notamment les remarquables prestations, évoquées plus haut, de Mc Guff Ligne pour Universal, « Despicable Me » et « The Lorax » deux longs métrages d'animation signés respectivement Pierre Coffin et Chris Renaud pour le premier, Chris Renaud pour le second, dont le succès majeur qualifie l'Île-de-France comme un des pôles de la production hollywoodienne d'animation, le seul, en dehors de Los Angeles, à pouvoir mener à bien la fabrication complète d'un long métrage en 3D voué à une distribution mondiale. L'autre champion national et francilien, Buf, n'est pas en reste avec sa prestation remarquable pour « Thor » des studios Marvel/Disney.

Les tournages en décors extérieurs comptent pour 59 M€. Ils sont essentiellement liés à la richesse patrimoniale du territoire et à sa remarquable ouverture aux tournages. Parmi les films qui ont bénéficié du Crédit d'Impôt il faut citer tout particulièrement « Midnight in Paris » et « Hugo Cabret » signés de deux des plus grand maîtres du cinéma hollywoodien, qui après Clint Eastwood pour « The Hereafter » ont posé leurs caméras à Paris. Le film de Woody Allen traduit bien l'efficacité du dispositif. Woody Allen nourrissait ce projet depuis près de cinq ans, Paris étant une composante de son inspiration artistique, mais le budget du film s'avérait difficile à réunir. Le crédit d'impôt a été le levier décisif. Pour le film de Scorsese c'est la recherche de décors qui était déterminante pour les trois semaines de tournage parisiennes, mais la production a privilégié les prestations au Royaume-Uni dont le Crédit d'Impôt n'est pas plafonné. En termes fiscaux, la concurrence n'est toujours pas égale avec le Royaume Uni, singulièrement le Grand Londres, même si sur le plan de la qualité des prestations et des ressources artistiques les positions sont comparables.

Le dispositif a cependant produit ses effets en 2010 et participé de cette dynamique de l'internationalisation des compétences françaises. L'Île-de-France en est le premier bénéficiaire avec plus de 80% des dépenses constatées. Le coût fiscal de la mesure en 2010 a été de 20 M€ et le CNC a souligné que son bénéfice fiscal était trois fois supérieur à son coût et qu'il s'agissait donc, pour reprendre l'expression d'Eric Garandeau, son Président « d'un générateur d'impôt » plutôt que d'un Crédit d'Impôt. Si l'on s'intéresse à la structure des dépenses réalisées dans le cadre du Crédit d'Impôt, on s'aperçoit qu'à plus de 50% elles sont constituées par des dépenses de personnel soulignant bien l'impact direct de cette disposition fiscale sur l'emploi. Elles ont par ailleurs participé à l'amélioration du taux d'emploi des intermittents constatée plus haut. Le succès relatif, mais significatif, du Crédit d'Impôt français n'a pas échappé à nos concurrents britanniques qui, malgré la meilleure efficacité globale de leur dispositif, souhaitent prendre de nouvelles mesures concernant l'animation...

La reprise de l'activité en 2010 est marquée par la double internationalisation de celle-ci via les co-productions et le Crédit d'Impôt. Co-produire avec le reste du monde et accueillir les talents cinématographiques du monde entier sont les deux faces d'une stratégie gagnante. La Région Île-de-France y contribue, depuis plus de dix ans maintenant, de manière spécifique, en pleine synergie avec l'action du Centre national du cinéma et de l'image animée. Son fonds de soutien, doté de 14

M€ est un levier significatif pour la localisation de productions artistiquement innovantes dont la caractéristique principale, outre le fait qu'elles sont, par construction, tournées en Île-de-France et font appel à ses meilleurs talents artistiques et techniques, est la forte capacité à être présentes sur le marché international. Outre la reconnaissance internationale acquise de longue date par la sélection des films soutenus dans les grands festivals internationaux, notamment la Palme d'or à Cannes pour « Entre les murs » de Laurent Cantet et le grand prix du jury pour « Un Prophète » de Jacques Audiard, films marquants à plus d'un titre, qui ont contribué à changer l'image du cinéma français, le trait dominant de l'ensemble des films soutenus est précisément leur capacité, très supérieure à la moyenne de la production française, à aller sur le marché international. C'est chaque année, plus de la moitié des films soutenus par la Région qui connaissent une certaine carrière internationale. Ils contribuent ainsi à la reconnaissance des talents franciliens et à l'attractivité de son territoire pour les productions étrangères. Il faut ajouter que la stratégie retenue dans son projet d'établissement par la Commission du Film d'Île-de-France, établissement public de coopération culturelle mis en place par la Région fait de la promotion internationale du potentiel cinématographique francilien une priorité.

### **IX/ Croissance de la masse salariale.**

La masse salariale globale en France dans l'ensemble des domaines d'activité augmente de 4% en 2010 par rapport à 2009. Cette hausse concerne aussi bien les emplois intermittents (+5%), que les emplois permanents (+3%). Elle fait suite à la baisse de 4% observée en 2009 et fait donc plus que la corriger puisqu'elle correspond à un nombre d'emplois inférieur à celui de 2008.

La hausse globale de la masse salariale en 2010 est cependant moins marquée dans la région Île-de-France que dans l'ensemble des autres régions. Elle n'augmente que de 4% pour les emplois intermittents, et de 2% seulement pour les emplois permanents. Toutefois les niveaux de rémunération étant déjà plus élevés en Île-de-France, leur évolution ne peut être comparable à celle de régions où l'activité s'est développée plus récemment et qui, en consolidant leur infrastructure, valorisent des emplois plus durables et donc mieux rémunérés.

Chez les permanents comme chez les intermittents, ce sont les emplois de cadres qui voient leur masse salariale augmenter le plus sensiblement (+7% chez les intermittents et +3% chez les permanents). Cette évolution confirme la tendance déjà constatée à une meilleure qualification des emplois.

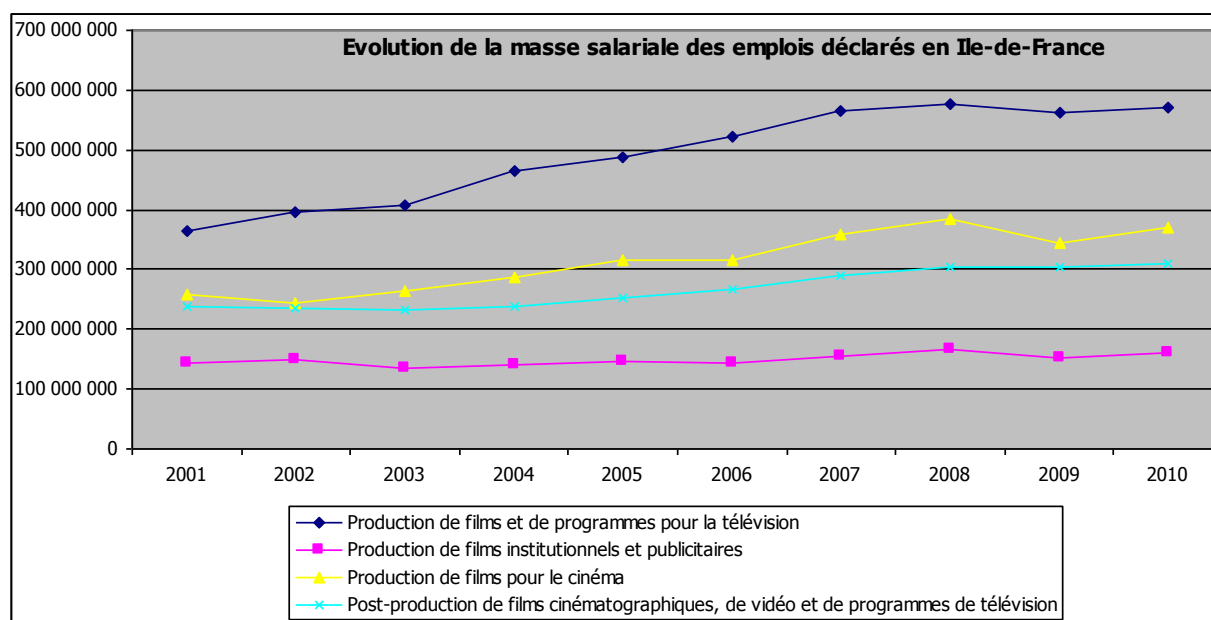
L'évolution de la masse salariale, dans un contexte de faible évolution des effectifs s'explique par une évolution de la structure de l'emploi : pour les emplois permanents, le nombre de cadres a augmenté de 3%, alors que le nombre de non cadres a baissé de 1,3%. Le renforcement des qualifications est donc une tendance lourde dans l'évolution de la structure de l'emploi. Elle va de pair avec l'internationalisation des prestations et des productions soulignée plus haut. Confrontée au plus haut niveau d'exigence artistique du marché international (Woody Allen, Martin Scorsese, Universal) les compétences artistiques et techniques se renforcent pour se situer au meilleur niveau d'exigence mondiale, condition impérative pour garantir la compétitivité du secteur.

Globalement, depuis 2001, le nombre de personnes ayant occupé un emploi dans ces secteurs a augmenté beaucoup plus rapidement dans les emplois permanents (+ 26%) que dans les emplois intermittents (+ 9%). De la même manière, la masse salariale des emplois permanents a augmenté de 58% sur la période, et celle des emplois intermittents a augmenté de 30%. On assiste donc bien à une professionnalisation croissante du secteur qui se traduit dans l'évolution des emplois permanents tant



en effectifs qu'en rémunération. Cette tendance se vérifie par delà les replis conjoncturels d'activité en 2004 et en 2009 et marque bien une évolution structurelle.

Cependant l'évolution de la masse salariale des emplois déclarés en 2010 diffère selon les domaines d'activité, comme l'illustre le graphique ci-dessous :

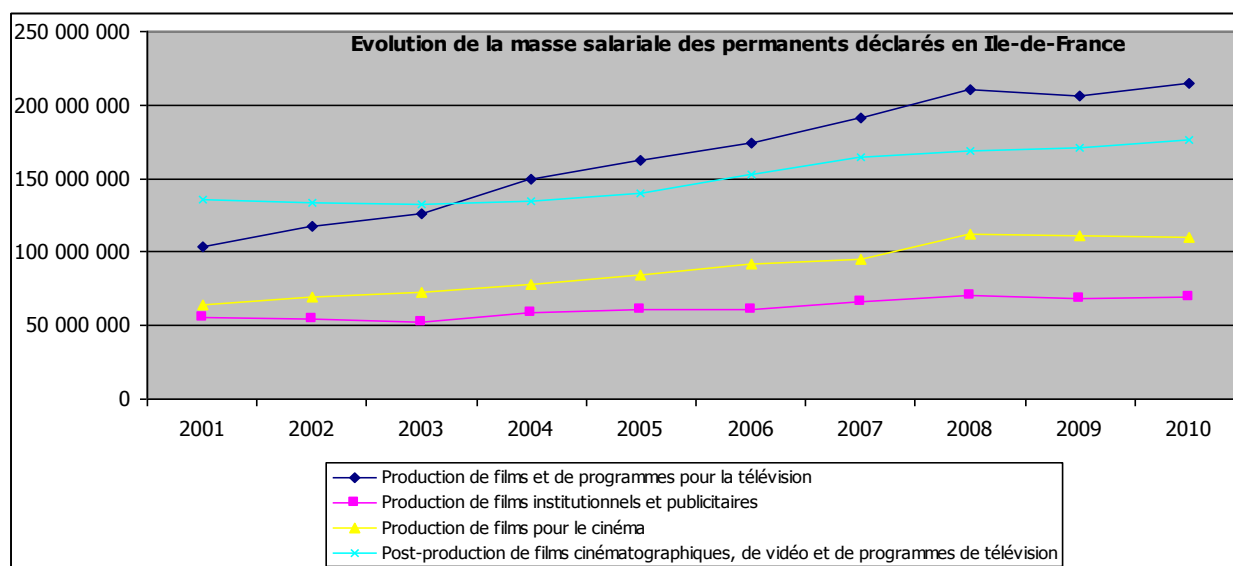


Si pratiquement tous les secteurs ont vu leur niveau d'emploi baisser en 2009 (à l'exception de la post-production), la hausse mesurée en 2010 les concerne tous également et se traduit dans l'évolution de la masse salariale.

Les secteurs de la production de films pour le cinéma et de la production de films institutionnels et publicitaires, qui étaient le plus touchés par la baisse de la masse salariale en 2009, sont ceux qui affichent la plus forte hausse en 2010. Ils sont manifestement les plus réactifs au contexte et connaissent les évolutions les plus marquées. Leur dépendance au marché publicitaire est directe et leur volume d'activité lui est corrélé. Ce qui est vrai de manière évidente pour les sociétés de production fabriquant des spots publicitaires, l'est aussi pour le long métrage cinématographique français dont le volume d'investissement est lié, en grande partie, aux financements dits encadrés, en particulier ceux des filiales cinéma des chaînes de télévision, eux-mêmes liés à leurs recettes publicitaires. Leur effondrement en 2008 s'est traduit dans la baisse de leurs obligations en 2009 ; leur reprise en 2009 se traduit par leurs investissements en 2010. Ces deux secteurs, ainsi que celui de la post production a bénéficié également en 2010 du fort apport des productions étrangères tournées en Île-de-France qui contribue par le niveau même des prestations recherchées à une évolution positive de la masse salariale.

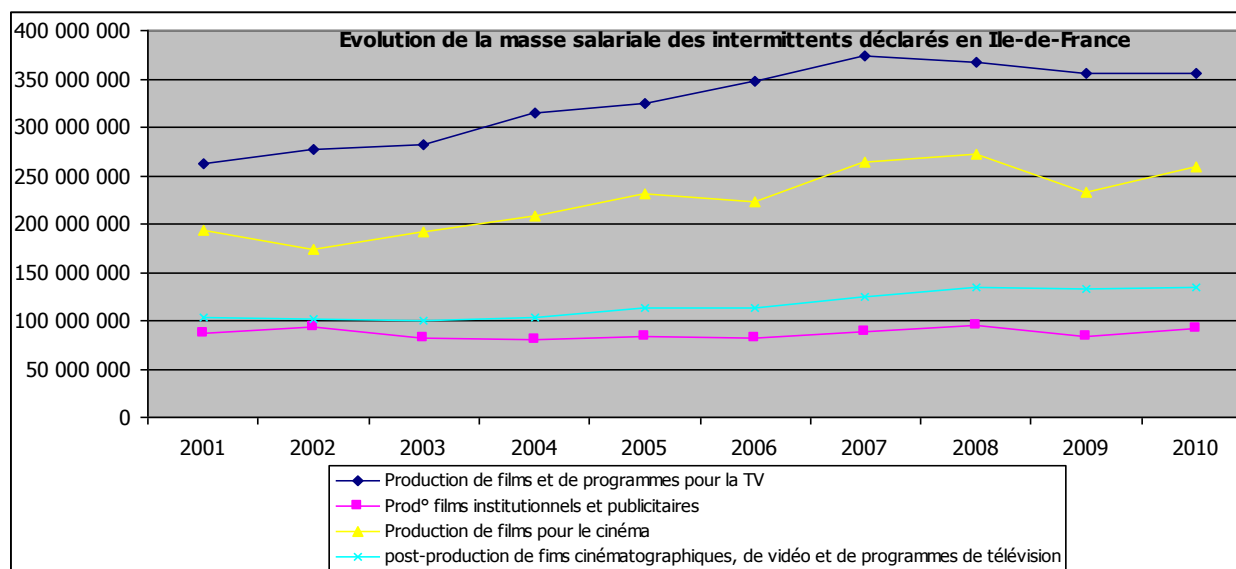
La lecture du graphique ci-dessus nous montre que l'ensemble des secteurs étudiés suivent les mêmes tendances, de manière plus ou moins marquée : une évolution de la masse salariale jusqu'à l'année 2008 comprise, et une stabilité depuis.

Il y a cependant des nuances dans l'évolution de la masse salariale des emplois permanents, comme l'illustre le graphique ci-dessous :



Depuis 2004, seul le secteur de la post-production voit le niveau de croissance de la masse salariale dans l'emploi permanent augmenter chaque année, alors que tous les autres secteurs accusent une baisse en 2009. Cette baisse est à nouveau mesurée, dans une moindre mesure, en 2010 pour la production de films pour le cinéma.

L'évolution de la masse salariale des emplois intermittents n'évolue pas non plus de la même manière selon les secteurs, comme l'illustre le graphique ci-dessous :



L'année 2010 est marquée par la forte hausse de la masse salariale des emplois intermittents du secteur de la production cinématographique, qui atteint 12% après une baisse de 14% en 2009. Un fort correctif directement lié au nombre de films et à la présence de productions internationales majeures.

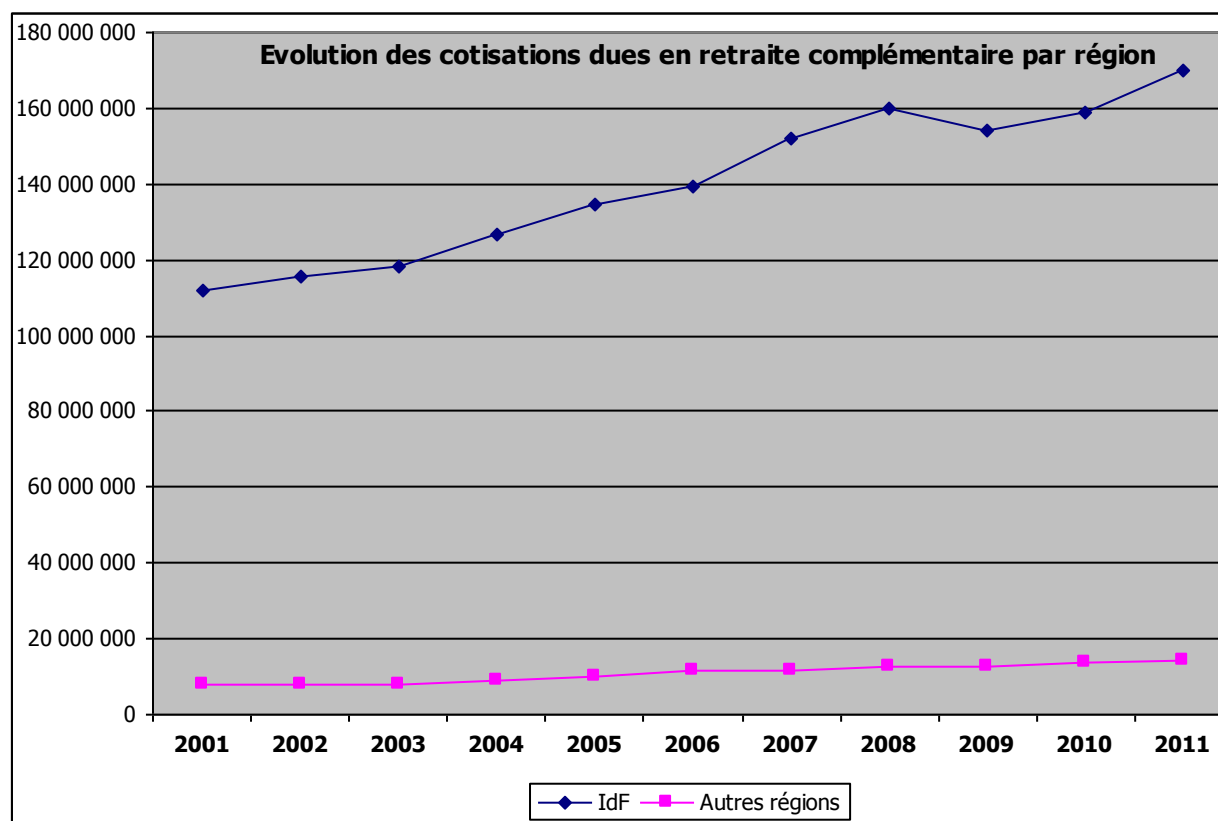
Sur les 118 645 intermittents déclarés dans les 4 secteurs en 2010, la plupart ont des revenus dans ces secteurs qui les apparentent à des occasionnels, ou à des acteurs de compléments. En effet, 66% d'entre eux ont un revenu en 2010 (acquis dans ces 4 secteurs uniquement) qui s'élève à moins de 3 500 €.

Il faut donc distinguer dans l'emploi intermittent deux réalités économiques et sociales, celle de l'emploi très intermittent ou occasionnel qui se situe à la marge du secteur d'activité et dont l'activité est ailleurs, dans le spectacle vivant notamment, et celle qui correspond à une activité principale. Le poids de ces derniers est à peu près équivalent à celui des emplois permanents.

Niveau de revenu perçu dans les 4 secteurs	Nombre d'intermittents	Poids
Moins de 3 500 €	77 800	66%
De 3 500 € à moins de 7 500 €	8 932	8%
De 7 500 € à moins de 11 500 €	6 356	5%
De 11 500 € à moins de 18 500 €	8 792	7%
Plus de 18 500 €	16 765	14%
<b>Total</b>	<b>118 645</b>	

## X/ Perspectives 2011.

L'évolution de l'emploi en 2011 peut être déduite de l'évolution des cotisations dues sur l'exercice 2011 en retraite complémentaire. Toutefois, cette analyse n'apporte qu'une tendance. En effet, les cotisations dues évoluent au fur et à mesure de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles : un ajustement est fait entre les cotisations dues, c'est-à-dire appelées au cours d'un exercice, et les cotisations qui seront réellement versées. Des écarts sont toujours possibles, mais la tendance est généralement confirmée par l'exploitation des données complètes.

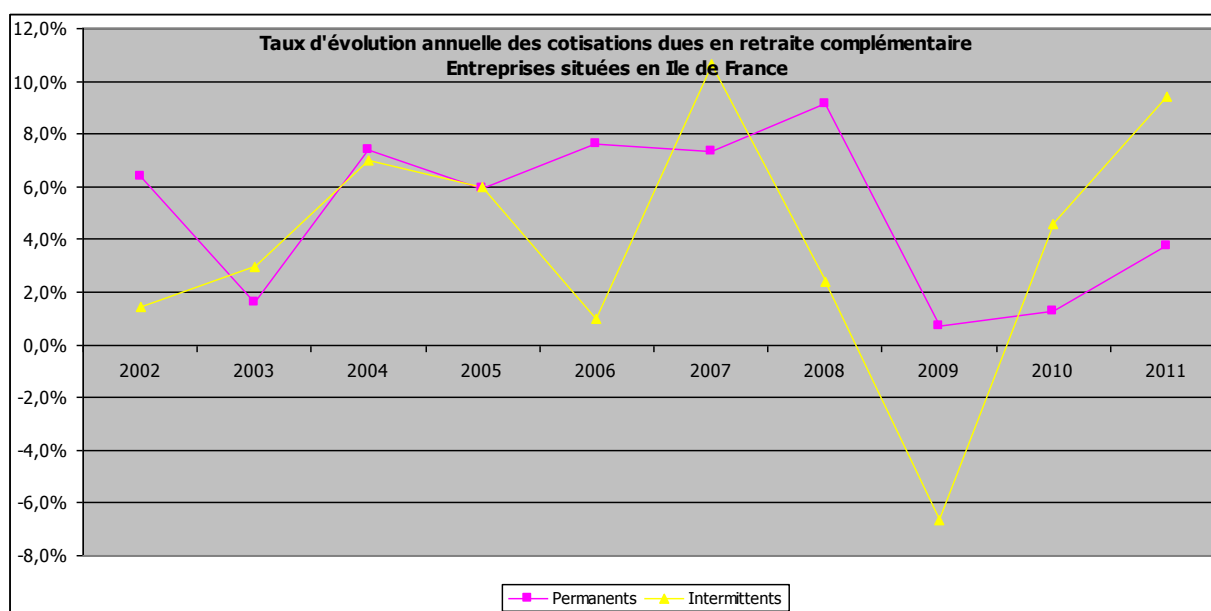


Au regard des cotisations, il apparaît clairement que la masse salariale continue d'augmenter en 2011, plus rapidement qu'en 2010, de 7% sur la France entière. Cette hausse est plus importante pour les entreprises situées en Île-de-France (+ 7%), que pour les entreprises situées dans les autres régions (+ 4%).

Les premières tendances pour 2011 sont donc très positives. Elles manifestent la poursuite de la dynamique de reprise constatée en 2010 qui, en toute logique, devrait conduire, après une année de consolidation à une reprise de la croissance nette des emplois.

Cette évolution est liée à la bonne tenue de la production cinématographique française qui atteint en 2011, un niveau record avec 272 films agréés, soit 10 de plus qu'en 2010. Ce ne sont toutefois pas les films d'initiative française qui assurent cette croissance car les investissements engagés sur ceux-ci progressent très peu (1,4%) pour atteindre 1,13 Milliard en raison de la délocalisation massive du premier film financé en France « Astérix et Obélix au service de sa majesté ». C'est le grand paradoxe de l'industrie cinématographique française où les films les mieux financés sont ceux qui, relativement, contribuent le moins à sa croissance !

La croissance vient donc d'ailleurs. En effet la tendance soulignée en 2010 du renforcement de la présence internationale se confirme. Avec 272 films tournés en 2011 la production cinématographique française se maintient à un niveau très élevé et, comme en 2010, la part des investissements étrangers dans la production agréée d'initiative française est le principal facteur de croissance en augmentant de 26,3% pour atteindre 118,24 M€. Les co-productions internationales majoritairement étrangères progressent également de 12,5% et concernent 65 longs métrages dont les budgets sont cependant moins élevés que l'année précédente. Les tournages internationaux restent soutenus, qu'ils bénéficient, ou pas du Crédit d'Impôt International. De ce point de vue, si l'année 2010 a été celle de la présence de grandes signatures du cinéma américain, l'année 2011 est celle du renforcement des productions asiatiques, issues du monde chinois notamment avec le tournage de la série de la CCTV 1 « Nos années françaises » (celles de Chou en Lai et de Deng Tsiao Ping) et du blockbuster de Jackie Chan, « Chinese Zodiac » dont une partie significative se déroule en Île-de-France, notamment au Château de Courances, choisi par Jackie Chan après des repérages attentifs dans toute la Région.



Pour les entreprises situées en Île de France, l'augmentation du volume d'emploi en 2011 concerne aussi bien les emplois intermittents que les emplois permanents. Elle est plus forte pour les emplois intermittents (+ 9%) que pour les emplois permanents (+4%).

L'évolution de l'emploi en 2011 au regard des cotisations dues s'avère assez contrastée en fonction des différents domaines d'activité. Ainsi, l'augmentation du volume d'emploi du domaine de la production de films pour le cinéma est inférieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs étudiés (+1,6% contre +7% sur le total). Cette tendance est observée aussi bien pour les intermittents que pour les permanents. Le phénomène est à corrélérer avec la délocalisation des plus grosses productions françaises, déjà souligné.

Pour les intermittents, on observe une très forte évolution du volume d'emplois dans les secteurs de la production de films et de programmes pour la télévision (+17%) et de la post-production (+14%). Le rattrapage en volume de la production télévisuelle, après le fort repli de 2009, déjà initié en 2010 se poursuit à un rythme plus soutenu. Cette dynamique s'explique donc principalement par l'augmentation du nombre de films produits et déclarés séparément dans ce

secteur : 300 films déclarés en 2010, 329 en 2011. La masse salariale des intermittents déclarés pour ces films augmente de 26%.

Dans le secteur de la post-production, il faut souligner la forte progression des cotisations des intermittents liée à la remarquable croissance de l'activité d'entreprises devenues dans leur domaine des leaders mondiaux. C'est le cas notamment de Mc Guff Ligne dont les déclarations augmentent de 61% en 2011 alors qu'elles avaient atteint un niveau élevé en 2010, mouvement qui s'accompagne par les nouveaux emplois liés à la création d'Illumination Mc Guff. C'est également le cas d'une entreprise remarquable dont on ne sait pas assez qu'elle est le leader européen dans son domaine d'activité, le groupe Euromédia. L'emploi intermittent progresse de 17% chez Euromédia Studios et de 13% chez Euromédia Sports. Cette forte dynamique de croissance liée à la reprise de la production audiovisuelle nationale est également due au statut de leader européen qui permet à Euromédia d'être une des entreprises les plus innovantes du secteur et d'assurer ainsi des prestations à forte valeur ajoutée (retransmission en 3 D relief notamment). Un nouveau défi se profile en 2012 qui peut représenter un fort potentiel en matière de croissance de l'emploi, l'ouverture des neuf plateaux des « Studios de Paris » au cœur de la Cité du Cinéma voulue par Luc Besson à Saint-Denis. L'ambition d'un tel outil de production est de prendre une part significative du marché hautement concurrentiel du tournage en studio des productions internationales majeures, américaines et européennes, voire asiatiques. Au regard des évolutions constatées ces deux dernières années, il arrive à point nommé. Jamais la France n'a été aussi attractive pour la production internationale et le mouvement peut se poursuivre et s'accélérer si trois conditions sont remplies, la pérennisation du Crédit d'Impôt international ; son adaptation pour qu'il soit aussi efficace que les dispositifs britanniques et allemands et un marketing global et offensif de la destination afin de faire rentrer dans les studios des productions attirées par les atouts artistiques notamment en matière de décors qui seuls peuvent la différencier par rapport à d'autres options de tournage dans les grands studios européens. De ce point de vue l'atout maître des « studios de Paris », qui les différencie radicalement de ses concurrents les plus immédiats, Pinewood dans le Grand Londres et Babelsberg dans le Brandebourg, est géographique. Il est non seulement sensiblement plus proche d'un aéroport international majeur que ses concurrents, mais il est surtout au cœur d'un formidable ensemble de décors et de sites classés au patrimoine mondial de l'humanité qui ont tous, des quais de la Seine à Versailles en passant par le Louvre, un puissant potentiel cinématographique. Ces décors remarquables ont d'ores et déjà joué un rôle majeur dans la forte croissance de la production internationale en France, ils peuvent demain en synergie avec de nouveaux équipements de studio visant le marché international et en s'appuyant sur un marketing global et offensif de la destination conforter la place de leader européen de l'Ile-de-France et disputer au Grand Londres une part significative des plus gros budgets internationaux.